



ELENA Project Factsheet

BORDEAUX-PREMIERE METROPOLE A ENERGIE POSITIVE : MOBILISER TOUS LES ACTEURS

| | |
|--|--|
| Localisation des investissements prévus | Bordeaux Métropole, France |
| Bénéficiaire Final | Bordeaux Métropole |
| Adresse du Bénéficiaire Final | Esplanade Charles-de-Gaulle, F-33045 Bordeaux Cedex France |
| Secteur(s) d'investissement | Efficacité énergétique dans les bâtiments non résidentiels, Réseaux de Chaleur, Photovoltaïque |
| Coût total des Services de Développement de Projets (SDP) | 2 500 000 EUR |
| Cofinancement ELENA | 2 250 000 EUR |
| Services de Développement de Projets financés par ELENA | <p>Le projet consiste à renforcer les moyens de la Métropole afin de faire émerger et d'accompagner les projets d'efficacité énergétique et d'énergie photovoltaïque sur les bâtiments communaux ainsi que les bâtiments de bureaux et hébergeant des activités industrielles. Le projet visera donc aussi bien les bâtiments de la Métropole, des communes constitutives, que ceux des propriétaires tertiaires et industriels privés. La Métropole renforcera ses actions de sensibilisation et proposera un accompagnement aux propriétaires pour contracter l'ensemble des prestations de services, tels que les états des lieux des parcs immobiliers des propriétaires, les audits énergétiques, l'ingénierie technico-économique, jusqu'au suivi de la mise en œuvre.</p> <p>Par ailleurs, la Métropole a identifié un important potentiel de développement des réseaux de chaleur à base d'énergies renouvelables. Celui-ci nécessite cependant beaucoup de travail de sensibilisation des propriétaires pour se raccorder et de préparation des investissements pour déterminer le type et l'emplacement des moyens de production, le meilleur cadre contractuel ainsi que les documents d'appels d'offre.</p> <p>Globalement, le soutien ELENA permettra de renforcer significativement les ressources internes afin d'accompagner la montée en charge des services Energie Renouvelables et Pilotage et Animation des transitions avec deux chargés de mission « accompagnement des acteurs », quatre chargés de mission essentiellement dédiés aux réseaux de chaleur, deux ingénieurs photovoltaïques, puis deux postes transversaux liés au suivi administratif, juridique et financier des opérations, soit un total de 10 ETP.</p> <p>ELENA fournira également un support externe pour l'accompagnement des propriétaires privés dans l'efficacité énergétique, qui consiste en plusieurs études de marché, un accompagnement renforcé des acteurs avec un suivi des résultats de l'action. Cela représente 1,5 ETP sur la durée du contrat.</p> |

| | |
|---|---|
| Durée des SDP | 3 ans |
| Description du Programme d'Investissement | <p>Le programme d'investissement soutenu par ELENA vise à améliorer la performance énergétique des bâtiments tertiaires et industriels possédés par des entités publiques (métropole et communes) et privées. Au total, le Programme d'investissement prévoit de générer 20 opérations sur des bâtis publics et 80 opérations réparties à égalité entre des bâtiments tertiaires et industriels. Il est prévu de faire passer les performances, en moyenne, d'une étiquette énergétique E à une étiquette C. Les investissements consisteront en des travaux d'isolation des toitures et planchers bas, le remplacement des façades-rideaux, le remplacement des ouvrants hautement déperditifs (skydomes, entrée des bâtiments, etc.) ainsi qu'en la modernisation des systèmes de chauffage, de ventilation et d'éclairage.</p> <p>Le Programme d'investissement prévoit également le lancement de trois appels d'offre sur la durée du contrat ELENA pour des créations/extensions de réseaux de chaleur représentant environ 120 GWh de chaleur livrée. Les travaux comprendront aussi bien des nouvelles unités de production de chaleur à base d'énergies renouvelables (principalement de type géothermie et biomasse) que la partie distribution de chaleur avec les réseaux et les sous-stations situées dans les bâtiments.</p> <p>Le dernier composant du programme consiste en une forte accélération des installations photovoltaïques situées sur bâtiments. A la fin du programme, le bénéficiaire aura développé environ 100 projets PV sur des bâtiments publics et 50 sur des bâtiments publics tertiaires et industriels, de puissance moyenne d'environ 100 kWc. Cela représentera donc environ 15 MWc de puissance photovoltaïque installée sur les bâtiments du territoire.</p> |
| Montants des investissements à mobiliser | 94 200 000 EUR |
| Description de la stratégie choisie pour mettre en œuvre le Programme d'Investissement | <p>Sur son propre patrimoine, Bordeaux Métropole est entièrement décisionnaire. Le principe d'un engagement dans une démarche globale de rénovation énergétique du bâti métropolitain est d'ores et déjà acquis, et fait l'objet d'un des objectifs du mandat électoral 2020-2026.</p> <p>Sur le patrimoine des acteurs tertiaires publics et privés et des entreprises industrielles, chaque propriétaire est décisionnaire. La facilitation des décisions de faire sera recherchée de la manière suivante par Bordeaux Métropole :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge financière des démarches d'audit énergétique et mise à disposition d'une ingénierie technico-financière permettant l'élaboration de programme de travaux et de plans de financement soutenables (grâce au soutien d'ELENA) ; • Recherche d'un engagement de principe des maîtres d'ouvrage dans une démarche globale d'efficacité énergétique via une charte partenariale avec Bordeaux Métropole ; • Animation par Bordeaux Métropole d'un réseau de conseil et de valorisation des initiatives. <p>Pour ce qui concerne les réseaux de chaleur, les projets les plus importants (supérieurs à 10 ou 20 GWh) seront réalisés sous forme de concessions alors que les projets les plus modestes seront réalisés en maîtrise d'ouvrage propre par la collectivité à l'aide de contrats globaux de performance (conception, réalisation, exploitation et maintenance). Par ailleurs, Bordeaux Métropole fera connaitre sa compétence « réseaux de chaleur » auprès des acteurs du territoires (collectivités, grands acteurs économiques) et propose</p> |

| | |
|---|--|
| | <p>ses services dans ce domaine. Ces acteurs peuvent alors faire appel à cette compétence dans le cadre de leurs propres objectifs de transition énergétique.</p> <p>Pour les projets photovoltaïques, dans le cas où les projets seront réalisés avec un tiers investisseur, celui-ci se chargera de l'ensemble des études opérationnelles, du financement, de l'obtention des autorisations, de la réalisation des travaux et de l'exploitation. Le tiers investisseur versera un loyer pour la location de la toiture et il se rémunérera sur la vente de l'électricité.</p> <p>Bordeaux Métropole souhaite donc être en capacité de porter certains projets en maîtrise d'ouvrage propre et assumer elle-même l'ensemble des tâches. Elle proposera le même choix aux communes et acteurs privés qu'elle accompagnera (construire le projet grâce à un tiers investisseur ou en maîtrise d'ouvrage propre par le propriétaire du bâtiment) et leur proposera également l'accompagnement de Bordeaux Métropole sur les phases de réalisation.</p> |
| Résultats escomptés des investissements prévus | <ul style="list-style-type: none"> • Efficacité énergétique – Économie d'énergie totale annuelle de 19.68 GWh, ce qui représente une réduction de 33 % par rapport au scénario de référence ; • Energie renouvelable – Génération de 122 GWh par an d'énergie renouvelable sous forme de chaleur ou de type photovoltaïque ; • Réductions des émissions de CO₂ – Réductions totales annuelles de 25.829 tonnes éq. CO₂, soit une réduction de 70 % par rapport au scénario de référence ; |
| Effet multiplicateur (x20 au minimum) | 42 |
| Situation actuelle | Contrat Signé le 19/05/2022 |
| Personne de contact chez le Bénéficiaire | Mickaëlle Vergnaud - mvergnaud@bordeaux-metropole.fr |